

Commune de Mont-de-l'Enclus

Service urbanisme

Place d'Amougies 2
7750 Mont-de-l'Enclus
069/76.82.63
info@montdelenclus.be

Mont-de-l'Enclus, le 26 septembre 2024

Maître Dewasme
Chaussée de Renaix 19/A
7760 CELLES

Votre correspondante : DOGIMONT E. dogimont.e@montdelenclus.be

Affaire : Biens à Orroir – Rue des Courbes 9

Vos réf : EL/2240304

Nos réf : RU 2024-112

Réponse à maître Dewasme, notaire à CELLES, suite à sa demande de renseignements urbanistiques, effectuée en application aux articles D.IV. 99 et D.IV.100 du CoDT bis et R.IV. 105-1 de son arrêté d'exécution.

DESIGNATION DES BIENS : 7750 Mont de l'Enclus (Orroir) – Rue des Courbes 9

Selon les renseignements urbanistiques en notre possession les biens cadastrés: section B n° 69X et 68T se situent en zone d'habitat à caractère rural selon le plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz AR. du 24/07/1981.

- SOL	OUI	NON
- Droit de préemption	OUI	NON
- Site d'activité économique désaffecté;	OUI	NON
- Arrêté d'insalubrité ou d'inhabitabilité;	OUI	NON
- Monument ou site classé;	OUI	NON
- Plan d'expropriation;	OUI	NON
- Plan de remembrement;	OUI	NON
- Permis d'Urbanisme	OUI	NON
- Permis d'urbanisation	OUI	NON
- Natura 2000	OUI	NON
- Carte archéologique	OUI	NON
- Atlas du Karst	OUI	NON
- Carte BDES	Néant	

REMARQUES PARTICULIERES : Ces observations sont faites à titre de renseignement et ne contiennent donc aucune appréciation quant à un éventuel projet sur les biens concernés.

Le(s) bien(s) pourrai(en)t être grevé(s) d'emprise en sous-sol ou servitude de ce type, il y a lieu de s'adresser aux sociétés gestionnaires (swde, ores, otan,...).

La Directrice Générale


BAUSIER A.



Le Bourgmestre


BOURDEAUD'HUY J.P.

